

SENIORS EN VACANCES

Bilan des séjours 2025



Sommaire

Mieux comprendre le programme	2
Les chiffres clés 2025	2
Les faits marquants 2025	3
Les porteurs de projets	5
Les séjours	7
Les bénéficiaires	9

Mieux comprendre le programme

Le programme Seniors en Vacances est déployé par l'ANCV depuis 2007. Il vise à contribuer aux politiques de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées en favorisant leur départ en vacances.

Le programme s'appuie sur :

- une offre de séjours de qualité, pensés pour les seniors : l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) propose, à partir d'un cahier des charges rigoureux, une large sélection de séjours à tarifs préférentiels, aux quatre coins de la France, et même sur quelques destinations en Europe. Les séjours sont proposés selon trois types de durée (3 jours / 2 nuits, 5 jours / 4 nuits ou 8 jours / 7 nuits), hors transport. Ils comprennent l'hébergement, les transferts aller-retour depuis la gare, le port ou l'aéroport le plus proche jusqu'au lieu d'hébergement, le ou les repas, au moins une excursion, les animations et activités au sein et hors de l'équipement touristique ;
- une aide financière sous condition de revenus ou de statut. Elle n'est pas attribuée en Chèques-Vacances.

Le programme est accessible :

- aux seniors ou aux aidants qui peuvent s'inscrire directement en individuel ;
- aux organismes (centres communaux d'action sociale, associations, établissements et services sociaux ou médico-sociaux, clubs service, ...) qui souhaitent organiser un projet groupe.

Les chiffres clés 2025



97 253 partants
87 690 partants uniques et
9 563 multi-partants
(+3,9 % de départs vs 2024)



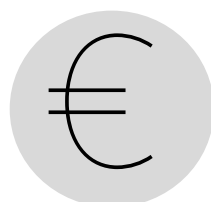
2 504 aidants
(+6,8 % vs 2024)



2 453 séjours
(-0,7 % vs 2024)



1 258 porteurs de projets
(-0,9 % vs 2024)



11,4 M€ d'aide accordée
(+7,8 % vs 2024)



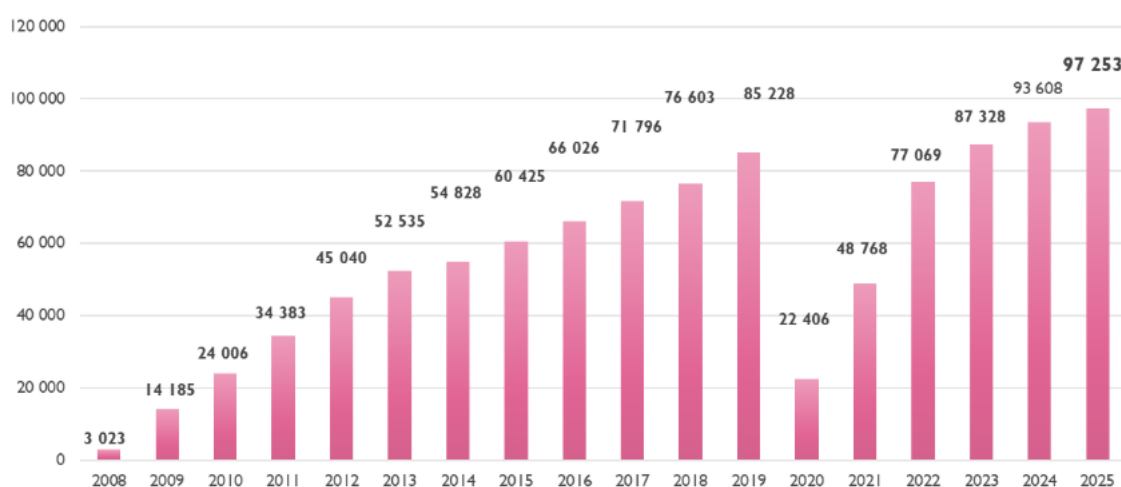
190 équipements
(Identique à 2024)

Les faits marquants 2025

Un programme en constante croissance

Depuis sa création en 2007, le programme Seniors en Vacances enregistre une progression constante du nombre de départs. L'année 2025 marque le franchissement de la barre symbolique du million de départs en vacances. Depuis son lancement, le programme a ainsi généré 1 016 000 départs. Cette évolution témoigne de la notoriété croissante du programme ainsi que de son rôle essentiel dans les politiques de prévention de l'isolement et de la perte d'autonomie des personnes âgées.

Evolution du nombre de bénéficiaires du programme SEV depuis 2008



Le Portail Seniors en Vacances, un nouvel outil en ligne

Cette année, les seniors et les aidants souhaitant s'inscrire individuellement au programme Seniors en Vacances peuvent également le faire en ligne, via le Portail Seniors en Vacances, accessible [ici](#). Ce portail, simple d'utilisation et conçu pour les seniors, permet de déposer une demande d'inscription, de transmettre les pièces justificatives et de suivre l'avancement du dossier.

Le partenariat ANCV / CNAV est réaffirmé

Le partenariat entre l'ANCV et la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse s'est poursuivi en 2025. Mis en place en 2011, il s'appuie sur la conviction partagée selon laquelle la préparation et la réalisation de séjours de vacances constituent des supports d'intervention pertinents sur le champ des politiques de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées.

Il est mis en œuvre en lien avec les Caisses d'Assurances Retraite et de la Santé Au Travail (CARSAT) selon des modalités adaptées aux spécificités de chaque territoire : promotion conjointe avec les porteurs de projets, soutien financier aux porteurs de projets ou seniors notamment.

Au cours de l'année 2025, un travail d'harmonisation des conventions et des modalités de collaboration avec les CARSAT a été mené, dans un double objectif d'homogénéisation et de simplification.

En 2025, **12 CARSAT** ont contribué financièrement au programme :

5 en convention de subvention

CARSAT	Montant de la subvention versée à l'ANCV
Alsace Moselle	54 998 €
CNAV IDF	50 000 €
Hauts-de-France	50 000 €
Midi-Pyrénées	40 000 €
Centre Val de Loire	25 000 €
Total	219 998 €

7 en convention d'aide additionnelle

CARSAT
Aquitaine
Auvergne
Bourgogne-Franche-Comté
Languedoc-Roussillon
Nord-Est
Rhône-Alpes
Sud-Est

Le partenariat ANCV / La Poste reconduit

Depuis 2022, l'ANCV et La Poste, entreprise engagée en faveur du bien-vieillir, a intégré la promotion du programme Seniors en vacances dans le cadre des Services Seniors du groupe.

Vous pouvez consulter l'article [ici](#).

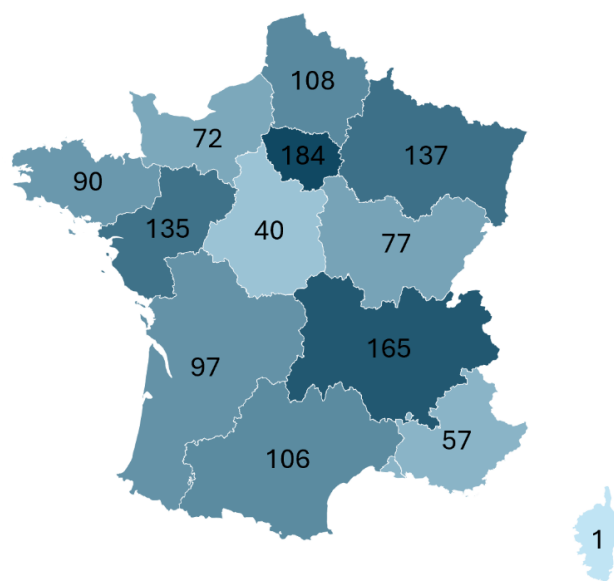
L'ANCV présente au Salon des seniors

L'ANCV a participé au Salon des Seniors, un événement réunissant de nombreux acteurs proposant des produits et services destinés aux personnes âgées, dans des domaines variés tels que la retraite, la santé, la gestion du patrimoine, et bien d'autres. Le stand de l'ANCV, dédié à la promotion du programme, a fait l'objet d'une forte fréquentation cette année encore : ce sont plus de **6 000 catalogues qui ont été distribués**.

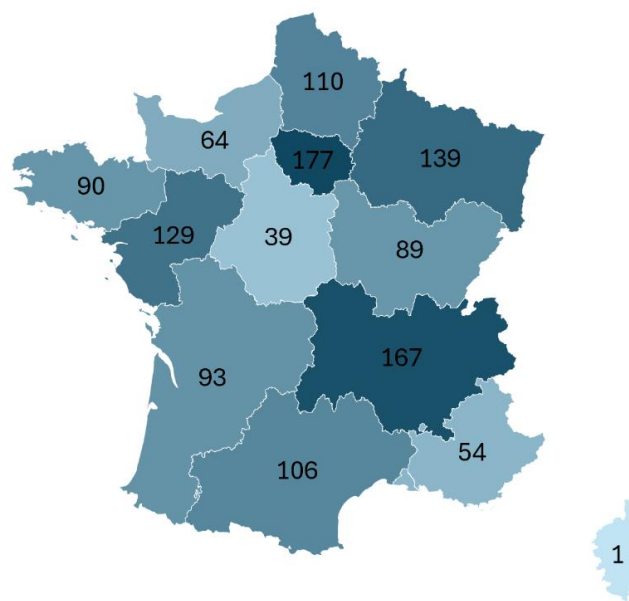
Les porteurs de projets

Un réseau de porteurs de projets qui maille le territoire national

Répartition géographique des porteurs de projets en 2024



Répartition géographique des porteurs de projets en 2025



En 2025, le programme comptabilise **1 258 porteurs de projets**, soit une baisse de **0,9 %** par rapport à 2024. De manière générale, cette diminution du nombre de porteurs de projets n'a pas entraîné une baisse du nombre de partants, lequel est en hausse par rapport à l'année précédente.

Une stabilisation du nombre de porteurs de projets est observée dans les territoires Bretagne, Corse et Occitanie. Une progression est constatée en Bourgogne-Franche-Comté, dans le Grand Est et dans les Hauts-de-France. En revanche, les autres territoires enregistrent des baisses.

Par ailleurs, depuis trois ans, aucun porteur de projets n'est présent sur les territoires d'outre-mer, ce qui s'explique, à ce jour, par l'absence de séjour proposé sur ces zones malgré des efforts de veille et de publicité de l'appel à manifestation d'intérêt.

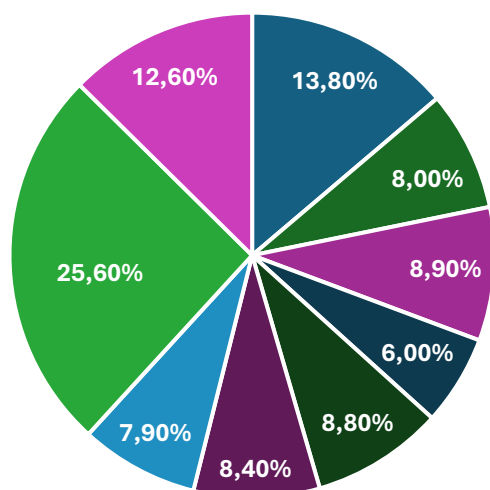
En 2025, l'ANCV a octroyé aux porteurs de projets **7 312 828 €**, soit une hausse de **7,8 %** par rapport à l'année précédente. Cette aide est directement versée aux hébergeurs.

Des porteurs de projets majoritaires parmi les collectivités et les associations

Typologie de porteurs de projets	Part
Collectivités territoriales	42,3 %
Associations/clubs	40,4 %
Structure sociale tous publics	8,8 %
Organisme caritatif	3,7 %
Hébergements	2,6 %
Autres	1 %
Service d'aide à domicile	0,9 %
Caisse de retraite, mutuelle, prévoyance	0,2 %
Accueil, orientation, informations	0,2 %

Parmi les 1 258 porteurs de projets, **42,3 %** sont des collectivités territoriales et **40,4 %** des associations / clubs. Cette répartition est stable depuis trois ans.

Répartition des porteurs de projets par taille de commune



46,1 % des porteurs de projets sont implantés dans des communes de plus de 100 000 habitants, dont **38,2 %** dans des communes de plus de 200 000 habitants.

13,8 % sont implantés dans des communes de moins de 2 000 habitants, essentiellement en zones rurales.

Cette répartition est stable par rapport à l'année précédente.

- Moins de 2 000 ou rural
- De 2 000 à 4 999
- De 5 000 à 9 999
- De 10 000 à 19 999
- De 20 000 à 49 999
- De 50 000 à 99 999
- De 100 000 à 199 999
- 200 000 et +
- Agglomération parisienne

Un programme plébiscité par les porteurs de projets

Le questionnaire de satisfaction, transmis à **1 387** porteurs de projets ayant fait une demande d'aide en 2025 a recueilli **246** réponses. Parmi les répondants, **74,8 %** sont des associations. Par ailleurs, plus d'un tiers des répondants (**34,55 %**) utilisent le dispositif depuis avant 2014. La satisfaction globale des porteurs de projets vis-à-vis des séjours est de **95,35 %**, tandis que celle relative au programme atteint **97,45 %**. S'agissant de l'adéquation entre le dispositif et les besoins des seniors accompagnés, **97,44 %** des porteurs de projets estiment que le programme est adapté. L'ensemble des résultats obtenus est comparable à celui observé en 2024.

Les séjours

Une majorité de séjours en groupe

En 2025, 2 453 séjours ont été réalisés :

- 1 626 dans le cadre de groupes préconstitués par un porteur de projets ;
- 827 dans le cadre des départs individuels.

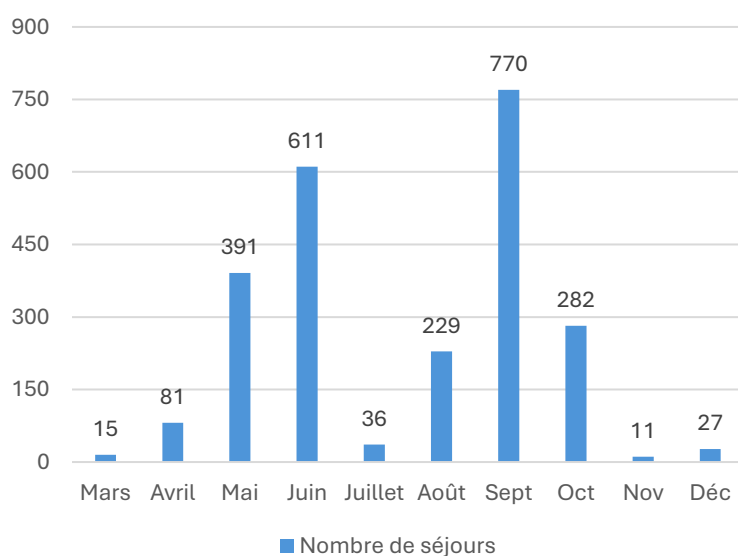
Par rapport à l'année précédente, une baisse du nombre de séjours réalisés en groupe est observée. Celle-ci est toutefois compensée par une hausse des départs individuels.

Les séjours longs représentent près de 90 % des séjours

Sur les 2 453 séjours réalisés :

- 2 141 sont des séjours de 8 jours / 7 nuits, représentant 90 954 partants ;
- 307 sont des séjours de 5 jours / 4 nuits, représentant 6 278 partants ;
- 5 sont des séjours de 3 jours / 2 nuits, représentant 21 partants.

Les séjours contribuent à l'allongement de la saisonnalité touristique



Les séjours sont organisés toute l'année et contribuent à **l'allongement et à l'étalement de la saison touristique**.

Les séjours en « **ailes de saison** » (mois de juin et de septembre) concernent plus de la moitié des séjours.

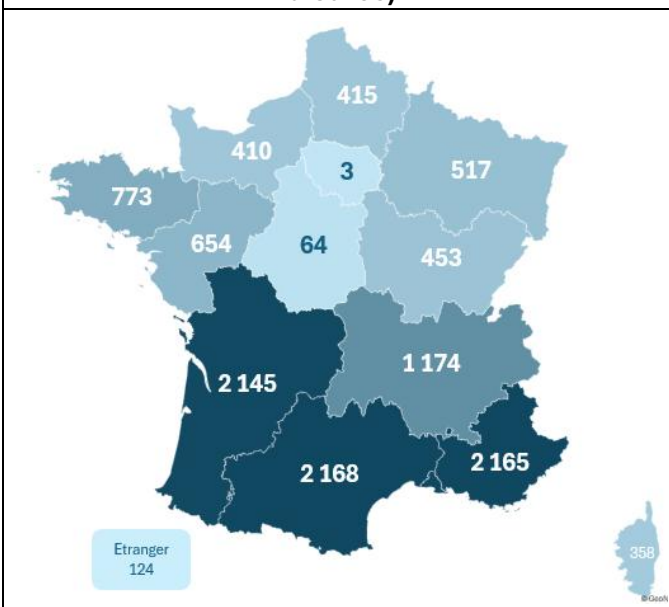
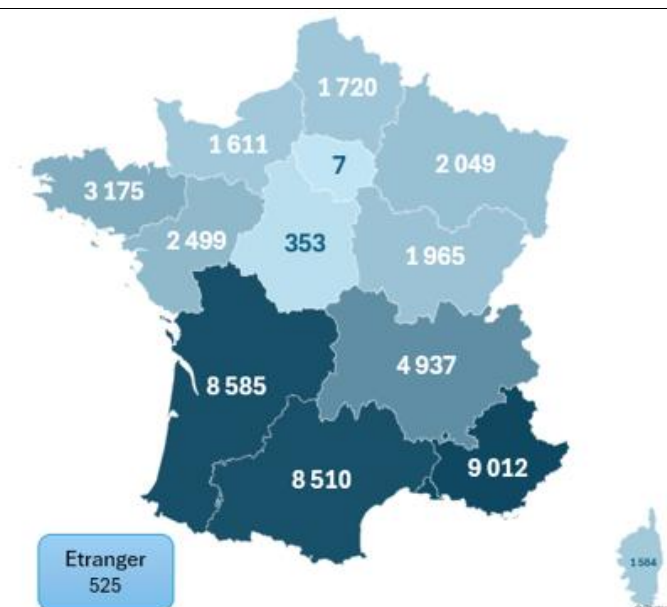
Les séjours contribuent à la diversification des flux touristiques sur les territoires

En 2025, les participants pouvaient séjourner dans l'un des 190 équipements partenaires, dont 186 situés en France métropolitaine (hors Île-de-France), 2 situés en Île-de-France et 2 situés en Union Européenne.

La répartition des équipements par environnement de séjour est la suivante :

- Mer : 88 équipements ;
- Campagne : 56 équipements ;
- Montagne : 42 équipements ;
- Ville : 2 équipements (IDF) ;
- Europe : 2 équipements (Espagne et Italie).

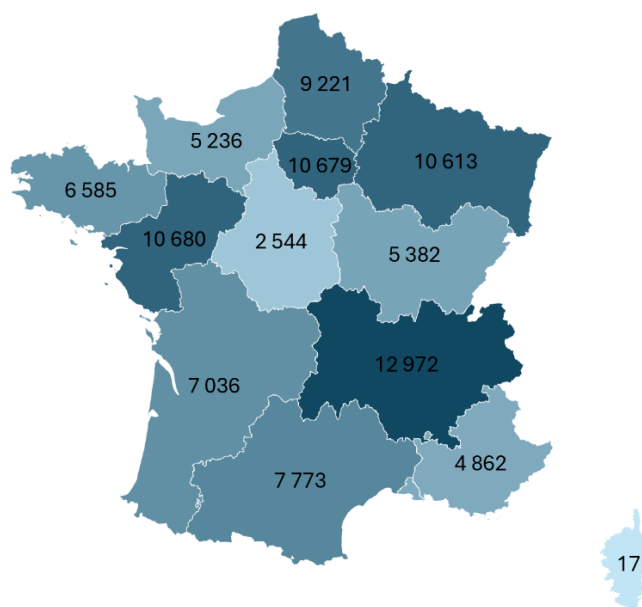
Le programme stimule l'économie des territoires

Répartition régionale des aides versées aux équipements touristiques en 2025 (en milliers d'euros)	Impact économique du programme SEV par région en 2025 (en milliers d'euros)
	
L'ensemble des bénéficiaires éligibles à l'aide financière attribuée sous conditions de revenus et de statut, soit 54 513 personnes, a généré 11 421 979 € d'aides, directement versées aux équipements touristiques partenaires.	Les retombées économiques au bénéfice des territoires sont estimées à 46,5 M€ en 2025 (contre 42,5 M€ en 2024). L'aide de l'ANCV représente 24,5 % de cet impact, dont les deux tiers bénéficient aux régions du Sud.

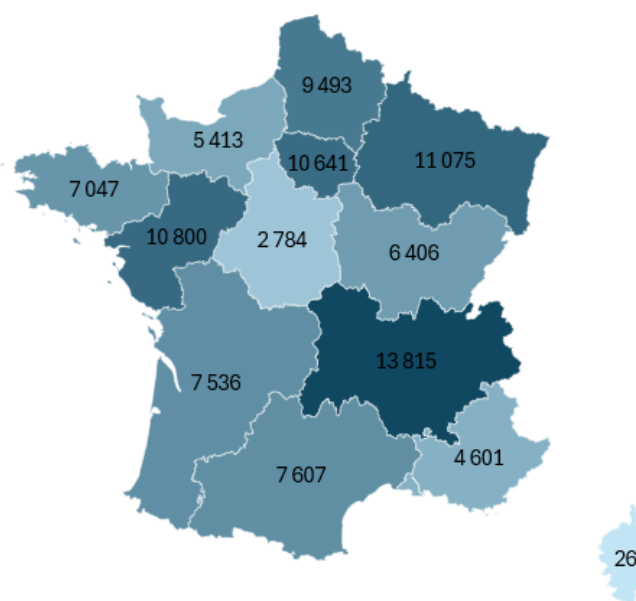
Les bénéficiaires

La répartition géographique des bénéficiaires

Répartition géographique des bénéficiaires en 2024



Répartition géographique des bénéficiaires en 2025



Cette carte représente la répartition des partants selon leur région d'origine. Le nombre de partants est en hausse sur l'ensemble du territoire, à l'exception d'Île-de-France, où une légère baisse est observée. Dans les territoires d'outre-mer, le nombre de partants a augmenté de 1, passant de 8 en 2024 à 9 en 2025. La majorité des partants se concentre dans les régions AURA, Île-de-France, Grand Est et Pays de la Loire, comme c'est le cas depuis les trois dernières années.

Les caractéristiques des bénéficiaires

La répartition des bénéficiaires par genre montre que **67,6 %** sont des femmes et **32,4 %** des hommes. Ces résultats sont similaires à ceux de 2024. Il en est de même pour la moyenne d'âge des partants, qui s'établit à **74,4 ans**.

La part des bénéficiaires éligibles à l'aide financière est de **56,1 %** (-1,58 % vs 2024), dont 51,3 % pour les seniors partis en groupe préconstitué par un porteur de projet et 67,3 % pour les seniors partis en individuel. Sur le nombre total de partants (97 253), cela représente **54 513** personnes, dont **35 063** accompagnés par un porteur de projet.

Les aidants représentent **6,8 %** des partants du programme, soit **2 504** partants (en hausse de 4,2 % par rapport à 2024). Parmi eux, 443 sont des multi-partants. Sur ces **2 504** partants, 973 ont réalisé un séjour en groupe préconstitué par un porteur de projet. La répartition par genre montre que **64,1 %** d'entre eux sont des femmes et **35,9 %** des hommes. La moyenne d'âge des aidants est de **66,7 ans**, soit 7,7 ans de moins que celle des bénéficiaires.

Un fort niveau de satisfaction exprimé par les bénéficiaires

❖ Les seniors partis en groupe

Pour la première fois depuis la création du programme, une enquête a été réalisée auprès des seniors partis en groupe préconstitué par un porteur de projet.

Le questionnaire a été transmis à **100** porteurs de projets ayant réalisé un séjour, afin qu'ils le soumettent aux seniors qu'ils ont accompagnés. Ainsi, 226 seniors ont répondu à l'enquête.

Parmi les répondants, **62,5 %** ont entre 71 et 80 ans. Par ailleurs, **98,5 %** déclarent être satisfaits du programme, et estiment que la formule « clé en main » correspond à leurs attentes.

❖ Les seniors partis en individuel

Le questionnaire de satisfaction, transmis à **20 694** seniors partis en individuel en 2025 a recueilli **5 608** réponses, soit un taux de réponse de **27,10 %**. Parmi les répondants, **78,05 %** ont entre 66 et 80 ans. **90,1 %** des seniors sont satisfaits de leur séjour, tandis que **94,5 %** sont satisfaits du programme (+1,5 % vs 2024).